

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant la Collection
de tableaux de M^r Van Loob,
à Gand

no 2047

2047
Collection de M^r Van Loob.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

CHARLES PILLET,

Commissaire Priseur,

10. Rue de la Grange Batelière.

Paris, le 07^e Juin 1881

Messieurs,

92047

J'ai l'honneur de vous adresser votre Cardencan augmenté de la vente par bas du 07 Mars, en vous informant qu'il reste dû à M. Seller 11 p. 50 c. pour frais de timbre pour l'enregistrement de la vente sur M. M. Rothstein par bariquiers.

Le mandat sans forme de fruite est sujet aux droits proportionnels de timbre $\frac{0,50}{1,000}$ tandis que sans forme de chèque il n'est possible que d'un droit de 0,20 %.

Reuzey, Maxime,
l'expression de mes sentiments distingués
Cary

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2047

Brunelles, 29 Mai 1881

à Mr le Ministre des
1^{er} Descriptions

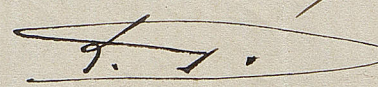
Nous avons l'honneur
de vous informer que les
allusions ci-dessus d'acquies
à la vente de feu M^{re}
Christophe Van der
les deux tableaux suivants.

1 ^o	Le triu flamand, par <u>Christophe Van der</u> acquies à	Fr 17,700.-
2 ^o	La grange, par <u>Jans-Dever</u>	14050.-
	Ensemble	21,750.-
	Frais de vente 5 %	1087.50
	Total fr.	22837.50

Nous désirions ajouter
à ces deux ouvrages les
tableaux de fleurs de J. D.
De Heem; malheureusement
il a atteint ses limites
d'acquisition les limites
que nous avions fixées
pour ces achats.

27
Nous vous prions,
M^{lle} Elvira, de vouloir bien
savoir que cela a eu lieu
pour la somme Wilson,
faire payer[#] à M^r Charles
Pillet, Commissaire-priseur
à Paris, rue Grange-Batelière,
10, la somme de frs
22837-50^c formant le mon-
-tant du prix d'acquisition
-tion des deux œuvres sus-
-mentionnées & des frais
de vente.

le plus tôt possible,

Reull. M^{lle} Elvira,
agr. l'exp. de ref. hante
C^{te}
Le Président
Le Secrétaire. 
V. H.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2047

Brux. 9 Avril 1881

à M^{le} le Ministre des
Intérieur

Suivant le désir exprimé
par votre lettre du 18 Mars
dⁿ, chef des Beaux-arts, M^r
Dooz, nous ^{vous} sommes mis
en rapport avec M^r Pierre
Van Leo afin de savoir
s'il consentirait à céder
au profit de l'Etat les
cinq tableaux qui ont
été particulièrement remarqués.

M^r Van Leo vient de
nous faire connaître que
désirant vendre sa
Collection en entier, il
regrette beaucoup de ne
pouvoir donner suite à
la démarche que nous
avons faite auprès de lui.
Veuill. agr.

Le Secrétaire
S. B.

Le Président
L. S.



MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2047

Gand 2 Avril 1881

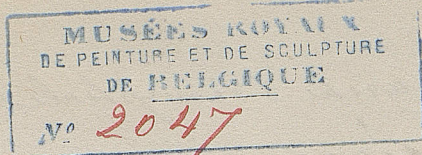
Monsieur,

En réponse à votre honnête lettre
du 24 Mars dernier, que je viens de
recevoir, en sortant de voyage, j'ai l'honneur
de vous informer que je regrette beaucoup
de ne pouvoir donner suite à la propo-
sition que vous voulez bien me faire,
désirant vendre ma collection de
tableaux en entier.

Agnez, Monsieur, l'assurance de mes
sentiments les plus distingués

Pierre Van Lee

A Monsieur le Secrétaire de la commu-
sion directrice des Musées royaux de Belgique



Brux. 24 Mars 1881

à M^r Pierre Van Looy,
rue Verre-Neuve 30-32
à Gand

Nous avons l'honneur
de vous prier de vouloir
bien nous dire si vous
consentiriez à céder Sepa-
-rément au Musée d'Etat
les cinq tableaux mention-
-nés ci-après qui ont
été particulièrement
remarqués par M. le
Délégué, parmi les
œuvres de votre collection
et le cas échéant d'indiquer
le prix demandé pour
chacun d'eux.

- 1^o J. D. De Heem (Le grand provient d. la Coll. De Heem)
- 2^o Ad. Brauwer - Des buveurs
- 3^o Ad. Van Ostade - Le trio flamand.

4^o Vander Elft - Marche Triomphale
5^o Sustleem - Jubilé.

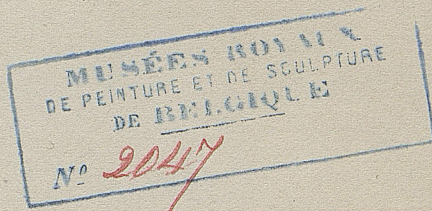
Nous ne devons pas
vous laisser ignorer
qu'en cas d'un
réponse affirmative,
nous sommes autorisés
par le Gouvernement à
entrer en négociation
avec vous pour l'achat
des valeurs dont il s'agit

Recult. agr. etc.
L'ap. de ref. en
dit.

~~Le~~ Le C^o Dir.
Le Secrétaire

RS

J. Dav. De Heem — (Le Grand) ^{com} de Heer
by Bruegel — Bureau
Ostade de triu flamand
Vander Velt. Marche triumpdale
Saffken — Interieur
~~by~~



MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 2047

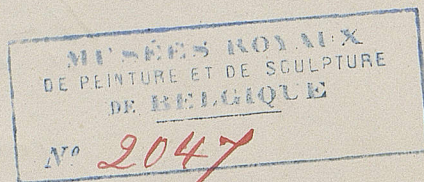
N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 18 mars 1881

21



Messieurs,

Il résulte du rapport que
vous m'avez adressé le 26 février
dernier, que sur les quarante-six
tableaux de la Collection Van Loos, il
y en a cinq (cinq de Mr De Heem-
-Ad. Brauner - et de Van Oude - Van
der Ulft et Sijffken) dont il serait
désirable de voir le musée Suvichin.
Je prie, Messieurs, qu'il conviendrait
de donner une conclusion pratique
à cet avis, en vous enquérant près
des propriétaires de la collection,
du point de savoir s'ils sont
disposés à vendre séparément
ces œuvres d'art.

Vous ne devriez pas leur laisser
ignorer que si leur réponse est

À la Commission des Musées Royaux de
Peinture (Monsieur Gallait, président)

affirmative, nous ^{les} sommes autorisés
à entrer en négociation avec eux
pour faire l'acquisition de ces
tableaux.

Le Ministre de l'Intérieur,
G. Robin-Jacquemyns

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2047

Brux. 26 février 1881

à M^{le} le Ministre de l'Instr.

Conformément à
l'invitation contenue dans
votre dépêche du 17 de ce mois,
celle des Beaux-Arts, N^o -
des délégués de la Commission
Je suis venu à Gand, accom-
pagné de l'expert, pour visiter
la Collection Van Looy. - Un
examen attentif leur a fait
constater que cette collection,
incontestablement formée par un
homme de goût, ne saurait être
acquise en bloc par l'Etat.
Sur les 46 tableaux qui leur
ont été présentés, il en est cinq (ceux
de De Heem -, Ad. Brauner
Ad. Van Oostade (le trio) - J.
Meunier Elft & Safflamm) dont
il serait désirable de voir
le client s'occuper. Parmi
les autres, il en est quel ques
uns, d'une valeur fort élevée
de nombre qui sont respec-
tivement déjà au client, par des
spécimens plus remarquables.
Parmi le nombre de ceux qui
ne peuvent être classés ni
dans l'une, ni dans l'autre
de ces deux catégories, on
distingue des peintures agréables,

qui figureraient avec avantage
dans les Cabinets d'amateurs
mais qui n'ont ni l'importan-
-tance, ni la grandeur nécessaire
pour pouvoir être considérés
comme convenant à une
Galerie publique.

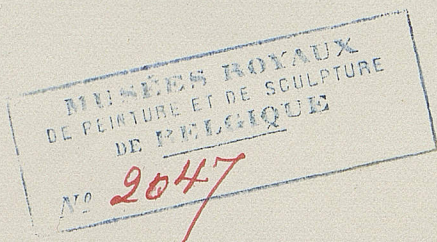
Pour compléter les observa-
-tions qui sont énoncées
de l'examen auquel se sont
livrés les ~~Députés~~ du Comité
nous devons ajouter que
certaines attributions ne leur
ont point paru devoir être
admis.

Après,

Le Président

Le Secrétaire,

25.



Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir
informer Messieurs Ed. Petit et
Ernest Slingsmeyer que j'aurai
l'honneur de les recevoir lundi
prochain, dans la matinée

Agriez, Monsieur, l'assurance
de mes sentiments distingués.

F. Van der

Gand ce 19 Février 1881

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

2047

Bruxelles, 19^e Février 1881

M^r Van Lee,

une rue-neuve 30-32
à Gand.

J'ai l'honneur de vous
informer que l'affaire de satisfaction
aux diens exposés par le Gouver-
nement, sous l'égide de la
Commission d'inspection des
œuvres d'art; MM. Ed.
Féris & Ernest Stuyvenberg
se rendront à Gand, lundi
prochain, dans la matinée
à l'effet d'examiner les
collections de tableaux anciens
qui se trouvent en votre possession.

Je sollicite de votre
obligeance, M^r de vouloir
leur en dire si sur un
s'oppose de votre part, à ce
que la visite précitée ait
lieu le jour indiqué es-
sus.

Je vous prie, M^r d'agréer
l'ass. de ma C^o dévot.
Le Secrétaire
J. H.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 17 Février 1881.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

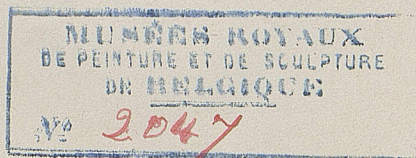
N^o

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,



Un amateur de Gand, M. Van Loos,
Rue Terre-Neuve N^{os} 30-32, possède une
importante collection de tableaux anciens
dont il ne veut se défaire qu'en bloc et
pour la vente de laquelle des négociations
paraissent être ouvertes en ce moment
avec des amateurs étrangers. Cette collection
contenant, à ce qu'il m'est assuré, des
œuvres de maîtres qui ne sont pas représen-
tées dans les collections de l'État ou le
sont d'une façon insuffisante, je vous
serais obligé de vouloir bien désigner
d'urgence deux ou trois membres de votre
collège pour la visiter. Il me serait agré-
able de connaître à bref délai le degré
d'intérêt qu'elle présente au point de
vue des Musées royaux, et si son impor-
tance serait de nature à justifier un
achat

A la Commission directrice des Musées royaux
de peinture et de Sculpture de l'État.

achat en bloc dont je vous prierais, le cas
échéant, de vouloir bien évaluer le chiffre
éventuel.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. Rolin-Jacquemyns